



BAREME TRANSACTION

CHARGE ACQUEUR TTC

Honoraires pour la vente d'un bien en copropriété (appartement ou maison)

De 1 à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 74 999€	9%
De 75 000€ à 100 000€	8%
De 100 001€ à 150 000€	7%
De 150 001€ à 300 000€	6%
De 300 001€ à 400 000€	5%
Au-delà de 400 001€	4.5%

Honoraires pour la vente d'un bien individuel

De 0 à 250 000€ application du barème des biens en copropriété	Cf barème ci-dessus
De 250 001€ à 500 000€	4.5%
De 500 001€ à 850 000€	4%
De 850 001 et au-delà	3%

Pour toute vente de parking ou garage nous appliquons un tarif unique de 2 000€ TTC